



Le positionnement sur l'échelle des niveaux de vie

Deux personnes sur trois se positionnent dans le tiers intermédiaire

En 2011, on a demandé à une partie de la population de se positionner sur l'échelle des niveaux de vie de l'ensemble des foyers en France répartie en tiers. Deux personnes sur trois ne se classent ni dans le tiers le plus modeste, ni dans celui des plus aisés, mais dans le tiers intermédiaire. Pour 45 % d'entre elles, il n'y a cependant pas de décalage entre la perception de leur niveau de vie et sa mesure statistique. Pour les autres, le décalage existe et les facteurs qui l'expliquent diffèrent selon les niveaux de vie. Pour les plus modestes, situés dans le premier tiers des niveaux de vie, c'est surtout l'ampleur des difficultés matérielles qui influe sur l'idée que les personnes ont de leur positionnement ; celles qui subissent les plus fortes contraintes se classent plus souvent dans le tiers qui leur correspond, le tiers le plus modeste. Pour les plus aisées, le niveau de vie mesuré, le diplôme, l'âge, l'habitude de comparer son niveau de vie à celui d'autrui, jouent sur la perception qu'ont les personnes de leur niveau de vie. Ainsi, une large majorité des personnes de 50 ans ou plus parmi les plus aisées sous-estiment leur niveau de vie.

Marie Clerc, division Revenus et patrimoine des ménages, Insee

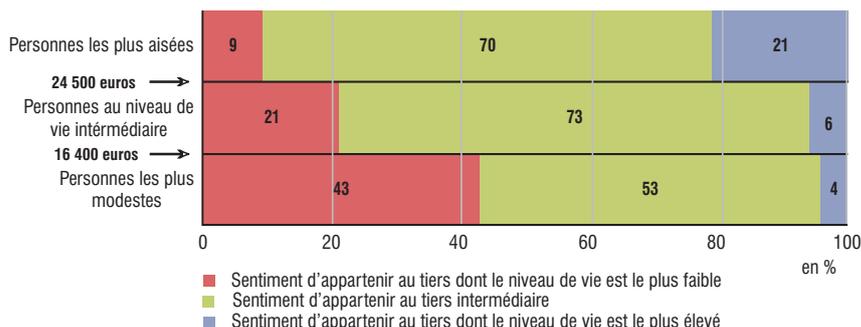
En 2011, quand on demande aux membres des ménages (*définitions*) âgés d'au moins 16 ans de se positionner sur l'échelle des niveaux de vie (*définitions*) découpée en tiers, 66 % d'entre eux se classent dans le « groupe intermédiaire ». Autrement dit, deux tiers de cette population ne se classent ni dans le tiers des personnes les plus aisées, ni dans le tiers des personnes les plus modestes. 23 % d'entre elles se classent dans le tiers inférieur des niveaux de vie et seulement 11 % se classent dans le tiers supérieur. Ce positionnement majoritaire dans le groupe intermédiaire se retrouve quel que soit le niveau de vie mesuré. Ainsi, 73 % des personnes du groupe intermédiaire, 70 % des personnes les plus aisées et 53 % des personnes les plus modestes se classent dans ce groupe (*figure 1*).

45 % des personnes se positionnent comme la statistique le mesure

Les données de l'enquête SRCV permettent de comparer ce niveau de vie ressenti au niveau de vie mesuré (*encadré 1*).

En 2011, 45 % des personnes de 16 ans ou plus se classent spontanément dans le groupe qui correspond à leur niveau de vie mesuré. Par construction, les personnes les plus modestes ne peuvent pas sous-estimer leur niveau de vie par

1 Niveau de vie perçu et mesuré



Lecture : en 2011, 53 % des personnes les plus modestes ont le sentiment d'appartenir au tiers de la population française dont le niveau de vie est intermédiaire (entre 16 400 € et 24 500 € par an).

Champ : personnes de 16 ans ou plus habitant en logement ordinaire en France métropolitaine.

Source : Insee, SRCV-SILC 2011.

La définition statistique usuelle peut différer de celle des individus

Le dispositif statistique sur les ressources et les conditions de vie (SRCV ; *sources*) permet de mesurer le niveau de vie. Depuis 2010, un questionnaire auto-administré sur les « attitudes, sentiments et qualité de vie », joint à ce dispositif, recueille également les opinions personnelles sur le positionnement des individus sur l'échelle des niveaux de vie. Il leur est notamment demandé de situer le niveau de vie de leur foyer sur une échelle découpée en tiers par rapport à l'ensemble des foyers en France. À partir des données de ce dispositif, on peut donc rapprocher leur niveau de vie tel qu'il est mesuré par l'Insee à la perception qu'ils en ont.

Le niveau de vie mesuré par le dispositif SRCV correspond à un concept microéconomique du revenu qui est calculé pour une année donnée. Il est égal au revenu disponible (*définitions*) du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Le niveau de vie est donc une notion complexe, car elle tient non seulement compte de l'ensemble des revenus perçus par les ménages mais également du nombre et de l'âge des individus composant le ménage.

Une personne peut ainsi évaluer son niveau de vie différemment des statisticiens parce qu'elle en a une approche différente de la leur. Par exemple, elle peut raisonner en « reste à vivre », déduisant de son niveau de vie non seulement les prélèvements obligatoires, mais aussi des dépenses incontournables (loyer, frais liés aux études d'un enfant...). Certains peuvent ne pas intégrer leurs revenus transitoires ou exceptionnels, ou à l'inverse anticiper de futurs revenus et raisonner ainsi en termes de revenu permanent. Enfin, la notion d'unité de consommation (UC), qui permet de rendre compte des « économies d'échelle » au sein d'un ménage, est, elle aussi, complexe. Elle est calculée selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée, qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Cependant, aucune autre définition statistique envisagée ne semble plus proche

Ne pas se référer à la définition usuelle du niveau de vie en adoptant d'autres définitions peut-être plus proches de celle retenue dans le public, en intégrant par exemple uniquement les revenus du travail, les indemnités chômage et les retraites, ne modifie pas le constat principal de

l'étude : la part des individus en accord avec la mesure statistique reste proche de 45 % (*figure*).

En revanche, l'utilisation de définitions alternatives tend à montrer, par comparaison, que le concept statistique usuel est plus cohérent avec l'approche retenue par les individus. Tout d'abord, ceux-ci tiennent notamment compte des prestations qu'ils perçoivent et pas des seuls revenus du travail ou de remplacement. Si le niveau de vie n'est mesuré qu'à partir des revenus du travail ou de remplacement, la part d'individus en accord avec la mesure statistique est quasi inchangée, mais un plus grand nombre de personnes surestiment alors leur niveau de vie.

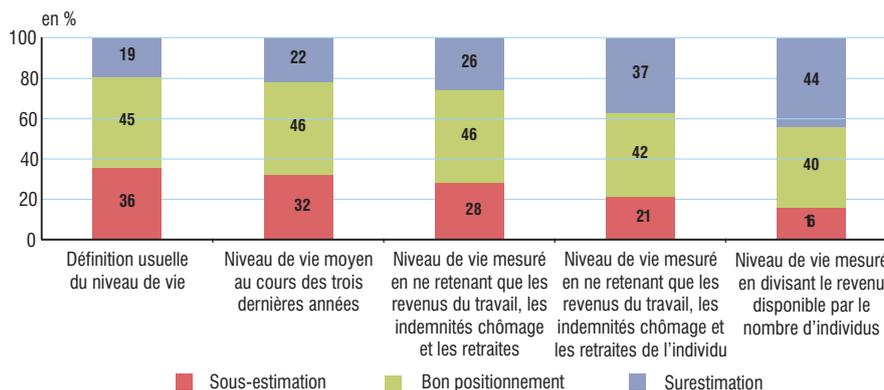
De plus, il semble que les personnes mutualisent bien les revenus de l'ensemble des membres des ménages pour apprécier leur niveau de vie. Si on calcule un niveau de vie en prenant en compte uniquement les revenus du travail ou de remplacement de la personne et non pas ceux de l'ensemble des membres du ménage, ce dernier est plus souvent en décalage avec le niveau de vie perçu par les individus : la part de ceux qui sont en accord avec la mesure statistique est légèrement plus faible (42 %), mais ils sont alors beaucoup plus nombreux à surestimer leur niveau de vie (37 % contre 19 % avec la mesure usuelle).

Enfin, les individus tiennent également compte des économies d'échelles. Ainsi, lorsque l'on divise le revenu disponible par le nombre de personnes, la part de ceux qui sont en accord avec la mesure statistique est également plus faible : 44 % des personnes surestimerait alors leur niveau de vie.

Se positionner par rapport à l'ensemble des foyers en France implique non seulement de connaître son propre niveau de vie mais également d'avoir des éléments sur la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population.

Si on tolère une marge d'erreur sur les seuils de + ou - 10 %, la part d'individus se positionnant correctement augmente mécaniquement (60 % au lieu de 45 %), mais les caractéristiques sociodémographiques (âge, statut d'occupation du logement, catégorie socioprofessionnelle...) des personnes qui se situent en décalage de la mesure statistique restent les mêmes.

Perception du niveau de vie selon différentes variantes du niveau de vie mesuré



Lecture : en 2011, 45 % des personnes sont en accord avec la définition statistique usuelle du niveau de vie. En ne retenant que les revenus du travail, les indemnités chômage et les retraites perçus par les membres du ménage, 46 % des individus sont en accord avec cette définition du niveau de vie.

Champ : personnes de 16 ans ou plus habitant en logement ordinaire en France métropolitaine.

Source : Insee, SRCV-SILC 2011.

rapport à la mesure statistique. De manière analogue, les plus aisées ne peuvent le surestimer.

Ce sont les personnes au niveau de vie intermédiaire qui se classent le plus souvent dans le bon groupe, même si 21 % d'entre elles se pensent dans le tiers le plus modeste. Trois fois sur cinq, les plus modestes surestiment leur niveau de vie, se positionnant dans le tiers intermédiaire, voire dans le tiers des plus aisés, et quatre fois sur cinq, les plus aisés le sous-estiment. Chez ces derniers, seule une personne sur cinq considère que son niveau de vie fait partie des plus élevés en France. Ceci peut notamment s'expliquer par les forts écarts de niveaux de vie existant au sein de ce tiers supérieur : les personnes ont ainsi plus de difficultés à

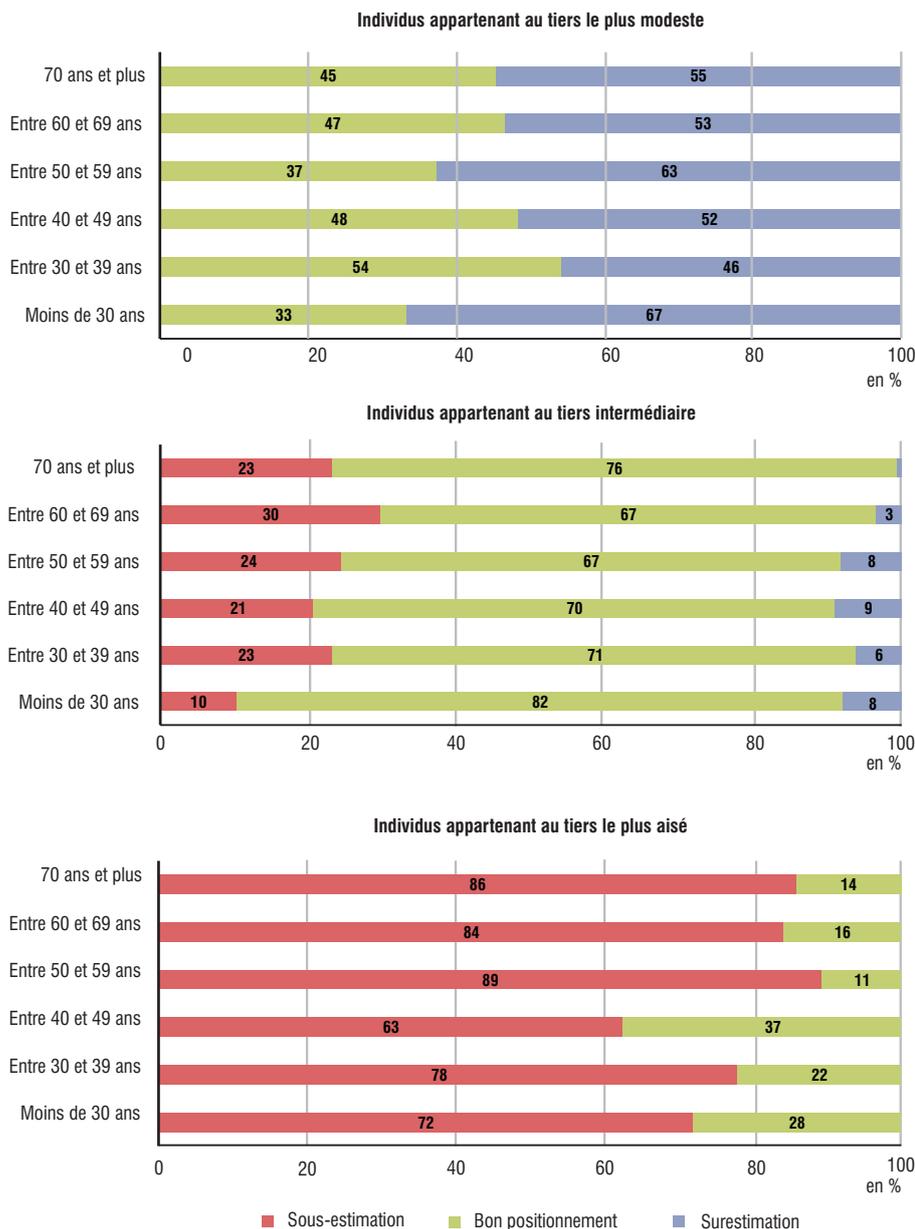
se classer parmi les plus aisés et se positionnent plutôt dans le tiers intermédiaire.

Parmi les plus modestes, ceux qui subissent de fortes contraintes matérielles sont plus souvent en accord avec la mesure statistique

Les facteurs qui expliquent le décalage entre la perception et la mesure statistique du niveau de vie sont différents selon le niveau de vie mesuré de l'individu. Certaines caractéristiques, comme le statut d'occupation du logement et la situation vis-à-vis de l'emploi, ne jouent pas, ou très faiblement, sur la perception, et ce quel que soit le niveau de vie. Mais d'autres facteurs ont plus d'influence.

En particulier, les personnes tendent à se situer sur l'échelle des niveaux de vie par rapport à leurs conditions de vie, plutôt qu'en fonction de leur revenu. Ainsi, chez les plus modestes, ceux qui subissent de fortes contraintes matérielles se voient plus souvent dans le groupe des plus modestes que les autres. Les deux tiers des personnes appartenant à un ménage qui cumule plus de huit difficultés matérielles, et qui sont donc en situation de pauvreté en conditions de vie (*définitions*), pensent être dans le tiers des plus modestes. À l'inverse, les deux tiers des personnes au niveau de vie modeste n'ayant pas à subir de telles difficultés surestiment leur niveau de vie. Pour les personnes appartenant au tiers intermédiaire, celles qui sont en situation de

2 Positionnement selon l'âge



Lecture : en 2011, 67 % des personnes les plus modestes âgées entre 16 et 29 ans surestiment leur niveau de vie.
 Champ : personnes de 16 ans ou plus habitant en logement ordinaire en France métropolitaine.
 Source : Insee, SRCV-SILC 2011.

pauvreté en conditions de vie ont tendance à sous-estimer leur niveau de vie, alors que celles qui échappent à ces difficultés se situent plus souvent dans le groupe qui correspond à leur niveau de vie. La perception qu'ont ces personnes de leur niveau de vie semble donc, là encore, plus matérielle que monétaire.

Enfin, parmi les plus modestes, les plus jeunes - entre 16 et 29 ans - sont plus enclins à la surestimation. Deux jeunes sur trois surestiment leur niveau de vie (figure 2). Il s'agit principalement de jeunes adultes qui vivent encore dans le foyer parental. En tant qu'enfant du ménage, ils ressentent peut-être moins les privations ou les difficultés financières de leurs parents. Il se peut aussi que la perception de leur niveau de vie se construise par rapport à la situation de jeunes habitant seuls, dans

une situation souvent plus précaire que la leur, et non par rapport à celle de l'ensemble de la population.

Le niveau de vie, le diplôme, l'âge, comparer son niveau de vie à celui d'autrui, influent la perception des plus aisés

Pour les plus aisés, les facteurs qui expliquent le décalage entre perception et mesure statistique sont plus nombreux. Une modélisation (définitions) des réponses selon les caractéristiques des personnes vivant en ménage ordinaire permet de dégager les principaux d'entre eux. Le facteur le plus déterminant est le niveau de vie : plus les individus sont aisés, plus ils se reconnaissent comme tels. C'est aussi le cas des plus

diplômés et des cadres. Les personnes qui ont l'habitude de comparer leur niveau de vie à celui d'autrui se classent plus souvent dans le groupe qui correspond à leur niveau de vie (encadré 2). Enfin, toujours parmi les plus aisés, les personnes de 50 ans ou plus sont celles qui sous-estiment le plus souvent leur niveau de vie (entre 84 % et 89 % - figure 2). Cela s'explique pour partie par le fait qu'à ces âges, on apporte plus souvent une aide financière à une personne extérieure du ménage (paiement de loyer, autre aide financière) et que l'on considère son niveau de vie une fois ces dépenses déduites.

Des désaccords dans 29 % des ménages

Au sein d'un même ménage, les personnes ne se positionnent pas forcément de manière analogue. Ainsi, dans 29 % des ménages composés d'au moins deux personnes de 16 ans ou plus, il y a au moins un désaccord. Le plus souvent, ce désaccord a lieu entre les parents d'un côté et les enfants (de 16 ans ou plus) de l'autre, ces derniers ayant tendance à surestimer le niveau de vie du ménage. Les cas de désaccords plus marqués - un individu se positionne dans le tiers le plus modeste, un autre dans le tiers le plus aisé - sont par ailleurs très rares (5 %) ■.

Sources

L'enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie (SRCV), qui correspond à la version française de l'enquête européenne European Union - Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC), a permis de collecter des informations sur le niveau de vie, mais également, pour un sous-échantillon (1 900 individus de 16 ans ou plus), des informations sur la perception de ce niveau de vie et sa comparaison avec celui d'autrui. Les revenus de SRCV sont obtenus par rapprochement avec les sources administratives (données fiscales et sociales) et les données collectées.

Définitions

Ménage : est considéré comme un ménage l'ensemble des personnes (apparentées ou non) qui partagent de manière habituelle un même logement (que celui-ci soit ou non leur résidence principale) et qui ont un budget commun.

La résidence habituelle est le logement dans lequel on a l'habitude de vivre. Font donc partie du même ménage des personnes qui ont un budget commun, c'est-à-dire :

- qui apportent des ressources servant à des dépenses faites pour la vie du ménage ;
- et/ou qui bénéficient simplement de ces dépenses.

Niveau de vie : il est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage. La distribution des niveaux de vie a été partagée en trois parts égales avec le 33^e et le 67^e percentiles. Les personnes les plus modestes sont ici celles qui appartiennent au tiers de la population dont le niveau de vie est le plus faible. Les plus aisées sont ici celles qui appartiennent

au tiers de la population dont le niveau de vie est le plus élevé.

Revenu disponible : c'est la somme des revenus des membres du ménage, après redistribution, c'est-à-dire après prise en compte des principales prestations sociales et paiement des principaux impôts directs.

Modélisation : la probabilité de se positionner correctement a été estimée avec un modèle de type logistique. Les variables

explicatives sont : le quintile de niveau de vie, être en situation de pauvreté en conditions de vie, l'âge (en 6 classes), le diplôme (en 4 classes). L'estimation est réalisée en contrôlant le statut d'occupation du logement et la situation vis-à-vis de l'emploi. Le modèle vise à confirmer les éléments de statistique descriptive en raisonnant « toutes choses égales par ailleurs », mais il ne doit pas être interprété en termes de causalité.

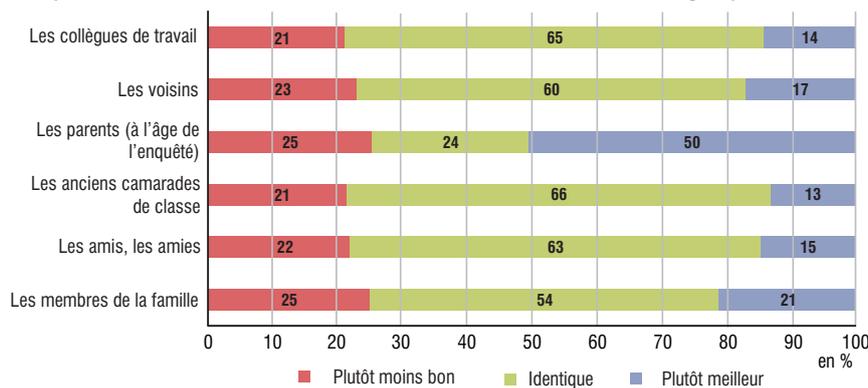
Pauvreté en conditions de vie : la pauvreté en conditions de vie est définie comme un déficit global de bien-être matériel, mesuré à l'échelle du ménage. Elle repose sur le repérage d'un certain nombre de privations d'éléments d'un bien-être matériel standard (achats de vêtements, de meubles, de cadeaux...), c'est-à-dire largement diffusés dans la population, ou sur la présence de difficultés dans la vie quotidienne (absence de chauffage, devoir puiser dans ses économies pour équilibrer son budget, être soumis à des remboursements d'emprunt élevés par rapport à ses revenus...). Un ménage est considéré comme « pauvre en conditions de vie » lorsqu'il cumule au moins huit privations ou difficultés sur les vingt-sept qui sont décrites. Une personne est pauvre en conditions de vie si c'est le cas du ménage dans lequel elle vit.

Encadré 2 Plus du tiers de la population des ménages ne compare pas son niveau de vie à celui d'autrui

Quand on demande aux personnes s'il est important de comparer leur niveau de vie à celui des autres, elles répondent en moyenne 3 sur une échelle de 0 (pas du tout important) à 10 (très important). Les individus utilisent majoritairement la partie basse de l'échelle : 84 % déclarent en effet une note inférieure ou égale à 5. Plus du quart d'entre eux considèrent qu'il n'est pas du tout important de comparer son niveau de vie à celui des autres. Les plus jeunes et les plus diplômés sont les plus enclins à la comparaison.

Un tiers des personnes ne se compare à aucun des groupes proposés dans l'enquête et près d'un quart d'entre elles ne se compare qu'à un seul groupe. Quel que soit le nombre de groupes de référence, les parents - quand ils avaient l'âge de l'enquêté - sont les plus fréquemment cités (41 %). Viennent ensuite les amis (32 %), la famille (30 %) et les collègues de travail (19 %). Les personnes considèrent majoritairement que leur niveau de vie est meilleur (*figure*) que celui de leurs parents quand ils avaient l'âge de l'enquêté. Pour tous les autres groupes de référence, elles considèrent majoritairement que leur niveau de vie est identique.

Comparaison du niveau de vie actuel des individus à celui de différents groupes



Lecture : en 2011, un individu sur deux considère que son niveau de vie est plutôt meilleur que celui de ses parents quand ils avaient son âge.

Champ : personnes de 16 ans ou plus habitant en logement ordinaire en France métropolitaine.

Source : Insee, SRCV-SILC 2011.

Bibliographie

- C. Houdré, J. Ponceau, M. Zergat Bonnin, « Les niveaux de vie en 2012 », *Insee Première* n° 1513, septembre 2014.
- « Les revenus et le patrimoine des ménages », édition 2014, *Insee Références*, juillet 2014.
- C. Houdré, J. Ponceau, M. Zergat Bonnin, « Les niveaux de vie en 2011 », *Insee Première* n° 1464, septembre 2013.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, A. Houlou-Garcia,
C. Lesdos, V. Quénechdu
Maquette : B. Rols
Impression : Jouve
Code Sage IP141515
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2014

- **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee : www.insee.fr/collections-nationales
- Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) : <http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier : <http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

